

33^e RÉGIMENT D'INF^{te} COLONIALE

1^{re} Cie DE MITRAILLEUSES

Certificat de cessation de paiement

Le Capitaine Arsène Comte de la 1^{re} Cie de mitrailleuses du 33^e R.I.C.
certifie que le soldat de 1^{re} classe Allain Louis n^o 01869
a été aligné: 1^{er} en solde à 0^{fr} 25 -----
2^{er} en haute-paie à 1^{fr} 45 -----
3^{er} en vivres -----
4^{er} en ind^{te} de tabac à 0^{fr} 05 -----
5^{er} d^{te} de combat à 3^{fr} 00 -----

a lieu de lui verser la somme de 5^{fr} 00

jusqu'au sept -----

Novembre 1918 inclus

§ jusqu'au 3^{er} déc. 1918 inclus

L'intéressé est porteur d'un Carnet de poche dont le montant
s'élève à la somme de deux cent quatre vingt dix frs timbrés

Date de rentrée de la dernière
permission le -----

Du 5^{er} décembre 1918
Le Capitaine Arsène Comte

Le lieutenant-major
Miquel

DÉPÔT DES ISOLÉS DES TROUPES COLONIALES

ANNEXE DE BORDEAUX

A été pris en subsistance solde et vivres au
Dépôt des Isolés Coloniaux de Bordeaux
du 9 novembre au 15 novembre 1918 inclus

Bordeaux le 16 novembre 1918

Le Capitaine en Chef du Dépôt,



d joint